

Pendant cette troisième année qui marque la fin du deuxième cycle, les connaissances déjà acquises sont mises en ordre afin qu'elles puissent être réellement intégrées dans le travail du thérapeute.

Un mémoire écrit est demandé aux étudiants sur un thème défini en accord avec les formateurs-responsables du groupe. Le but essentiel du mémoire est de confronter l'étudiant à la question du passage de son expérience intime (son processus thérapeutique) à une parole qui puisse être entendue et comprise par d'autres. Le sujet du mémoire porte sur l'approfondissement d'un élément théorique ou d'un outil pratique donné dans la formation, sur les liens entre notre enseignement et d'autres courants ; les étudiants peuvent s'appuyer sur leur propre processus thérapeutique ou leurs expériences professionnelles pour rédiger leur mémoire. Chaque étudiant a un des deux formateurs responsables comme référent pour l'aider dans son travail.

Les groupes intimes et la chaîne thérapeutique continuent bien sûr à fonctionner. Dans ceux-là, l'accent est mis, en accord avec l'évolution personnelle, soit sur le travail thérapeutique de l'étudiant soit sur le travail professionnel : comment l'étudiant sent-il qu'il peut être psychothérapeute, que lui manque-t-il pour le devenir, dans quel travail thérapeutique spécifique veut-il s'engager ?

### Axes théoriques et pratiques

- Séances individuelles en transparence dans le groupe.
- Lecture et langage du corps.
- Classification et utilisation des massages.
- Processus primaires, processus secondaires.
- Le Réel, l'Imaginaire et le Symbolique en APO.
- Travail avec les rêves nocturnes, les mythes.
- Thèmes fondamentaux : la loi, les passages de la vie à la mort, la question du sens.
  - Approfondissement de la psychopathologie.

À la fin de cette année, l'étudiant doit faire un choix : a-t-il fait cette formation seulement pour sa propre évolution personnelle, veut-il intégrer ce qu'il a appris dans le cadre d'un travail professionnel qu'il pratique déjà ou veut-il changer, devenir psychothérapeute et/ou analyste psycho-organique ?

S'il se dirige vers le métier de psychothérapeute, il aura encore à faire un long travail de supervision et d'approfondissement de ses connaissances théoriques et pratiques.

Programme de la troisième année :

1. **Séance individuelle en Analyse Psycho-Organique** : Séances individuelles en transparence.
2. **La mort et le deuil en psychothérapie.**
3. **La loi.**
4. **Psychoses, structures limites et névroses (approfondissement).**
5. **Langage du corps.**
6. **Processus primaires et processus secondaires.** Le “non joyeux”.
7. **L’utilisation du toucher dans la relation thérapeutique.**  
Le toucher dans les situations archaïques. Toucher et problématique de la séparation ; toucher et problématique du tiers.
8. **Massages profonds** : Éléments d’anatomie. (Massage du périoste). Structure et dissolution.
9. **Toucher et transfert** : Transfert et contre-transfert organiques.
10. **Images symboliques et images réelles** : P I T avancé : le soi.
11. **Ethnopsychothérapie et APO** La thérapie transculturelle. Mythes et société.
12. **Les rêves et les mythes.**
13. **Les différentes dépressions** : L’approche clinique des différentes dépressions : séparation et symbolisation.

Supervisions de la chaîne thérapeutique, des groupes intimes ou des mémoires lors des stages.  
La soutenance du mémoire personnel est effectuée devant le groupe d’appartenance, lors du stage de mars.

*Au stage d’été (en juillet) :*

- **Pratique supervisée des séances données aux étudiants de première année.**
- **Évaluation et clôture du travail de la chaîne thérapeutique et des groupes intimes.**
- **Évaluation par le formateur des capacités de l’étudiant à être un praticien de la psychothérapie en analyse psycho-organique**
- **Présentation des projets, la préparation du mémoire professionnel et la préparation des stages en institution.**